

**Information des candidats (« vous ») d'Experis (« Experis ») sur le traitement des données à caractère personnel
Version 2.0 du 4 mai 2026**

A qui s'adresse cette notice d'information ?

Cette notice d'information s'adresse à nos candidats. Elle a vocation à vous fournir une information claire et transparente sur la manière dont vos données sont traitées par Experis.

Quelles sont les données personnelles traitées par Experis ? Pour quelles finalités ?

Les données personnelles sont des informations relatives à une personne physique qui, seules ou combinées, permettent de l'identifier directement ou indirectement.

Experis traite des données à caractère personnel concernant les candidats pour satisfaire les objectifs, selon les bases légales indiquées dans le tableau suivant :

Catégories de données à caractère personnel traitées	Finalités du traitement	Bases légales	
<ul style="list-style-type: none"> • Données d'identification, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ nom ○ prénom ○ adresse email ○ numéro de téléphone ○ numéro de sécurité sociale¹ ○ titres d'identité¹ ○ adresse IP • Vie personnelle, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ genre² ○ date de naissance¹ ○ lieu de naissance¹ ○ adresse postale ○ niveau d'étude ○ photo¹ ○ situation familiale¹ ○ statut RQTH si communiqué volontairement ○ extrait du bulletin n°3 de votre casier judiciaire lorsque le poste le 	Identifier et/ou recruter les ressources dont les compétences et le potentiel correspondent aux besoins d'Experis	<p>Mesures précontractuelles (Article 6-1.b du RGPD) lorsque la candidature est à votre initiative (réponse à une offre d'emploi ou candidature spontanée) ou dans le cadre de votre embauche</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p>Notre intérêt légitime (article 6-1.f du RGPD) lorsque vos données sont collectées de manière indirecte</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rechercher et identifier des profils pertinents 	
	Disposer des informations nécessaires afin de formaliser votre contrat de travail pour les candidats retenus		<p>Établir les contrats conformes à la réglementation en vigueur</p>
		Se conformer à ses obligations légales, réglementaires et conventionnelles (exemple : vérifier l'existence d'une autorisation de travail pour les candidats étrangers)	<p>Exécution d'une obligation légale (article 6-1.c du RGPD)</p>
		Assurer la sécurité des systèmes d'information Procéder à une analyse de vos CV à l'aide de technologies innovantes et/ ou procéder à des tests de personnalité afin de mesurer vos aptitudes professionnelles	

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES Candidats

<p>nécessite et conformément à la réglementation applicable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vie professionnelle, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> ○ autorisation de travail si applicable¹ ○ diplômes et formations ○ CV et lettre de motivation ○ prise de référence auprès de vos anciens employeurs ○ réponses et résultat des tests qui vous sont proposés 	<p>Etablir des statistiques à usage interne ou dans le cadre de déclarations administratives</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Apprécier la capacité du candidat à occuper le poste proposé et mesurer ses aptitudes professionnelles ; • Identifier des profils pertinents ; <ul style="list-style-type: none"> • Assurer notre défense ; • Garantir le respect de nos procédures internes. 	
	<p>Vous informer d'opportunités de poste en rapport avec vos compétences, votre expérience professionnelle, votre disponibilité et vos souhaits et favoriser votre développement professionnel</p>		
	<p>Fournir à nos clients les renseignements nécessaires ou utiles dans le cadre des services qui leurs sont délivrés</p>		
	<p>Administrer, gérer et assurer sa défense face à des réclamations ou des actions légales</p>		
	<p>Vous informer sur l'actualité de la société, de ManpowerGroup, ses filiales et de leurs produits et services</p>		<p style="text-align: center;">Votre consentement (article 6-1.a du RGPD)</p> <p style="text-align: center;">Veuillez noter que ce consentement peut être retiré à tout moment</p>
	<p>Vous faire participer à toute opération promotionnelle ou événementielle</p>		
<p>Constituer une CVthèque</p>			

¹ Ces informations ne vous seront demandés qu'au stade de la formalisation de votre contrat de travail si vous êtes retenu pour un poste.

² Cette donnée est uniquement collectée dans le cadre de l'accord d'entreprise conclu par Experis avec ses instances représentatives du personnel afin de promouvoir l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Experis est susceptible de vous proposer le recours à un outil de visioconférence pour réaliser un entretien à distance afin de simplifier la communication et d'éviter des déplacements. Si cela est mis en place dans le cadre de votre recrutement, vous en serez informé par votre recruteur.

Sources des données collectées et caractère obligatoire

Les données peuvent être obtenues :

- Directement auprès de vous ;
- Auprès de vos anciens employeurs dans le cadre d'un contrôle de référence dans le respect des dispositions légales afin d'évaluer votre adéquation au poste dans le cadre du processus de recrutement ;
- Auprès de nos employés dans le cadre de notre programme de cooptation ;
- Auprès de nos clients lorsqu'ils identifient un candidat dont les compétences et le potentiel correspondent aux besoins d'Experis ;
- Auprès de nos partenaires (notamment auprès des jobboards) ;
- Sur des réseaux sociaux professionnels ;
- Ou générées par Experis dans le cadre de ses activités en tant que recruteur (exemple : évaluation réalisée à la suite de tests passés par les candidats).

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES Candidats

Certaines données collectées sont requises afin de nous permettre d'analyser votre candidature. Elles sont généralement signalées par un astérisque.

Vos données seront-elles utilisées à des fins statistiques ?

Experis est susceptible de publier, divulguer et utiliser les informations agrégées (informations relatives à tous les utilisateurs ou à des groupes ou catégories spécifiques d'utilisateurs combinées de manière à ce qu'un utilisateur individuel ne puisse plus être identifié ou mentionné) et les informations non personnelles à des fins d'analyse du secteur et du marché, de profilage démographique, à des fins promotionnelles et publicitaires et à d'autres fins commerciales.

Comment utilisons-nous l'intelligence artificielle ?

Nous nous engageons à mettre en œuvre une IA transparente, fiable et sûre. Conformément à notre politique en matière d'IA, nous procédons à des évaluations approfondies des risques avant de déployer tout outil d'IA, afin de protéger les droits des personnes. Nous nous engageons à auditer et à tester nos systèmes d'IA afin de détecter et de prévenir tout biais.

Nous intégrons des outils d'intelligence artificielle à nos procédures de recrutement afin d'en optimiser l'efficacité et la performance. Les outils d'IA nous aident dans la présélection en analysant les informations relatives aux candidats, par exemple pour évaluer leur expérience ou vérifier si leurs compétences correspondent à des critères prédéfinis, qui sont liés aux exigences du poste. Si l'IA vient renforcer les processus de recrutement, la décision finale de sélection des candidats pour un poste revient toujours au recruteur.

Comment protégeons-nous vos données personnelles ?

Nous maintenons des mesures techniques et organisationnelles destinées à protéger vos données personnelles contre toute destruction, perte, altération, accès, divulgation ou utilisation accidentelle, illégale ou non autorisée. Ces mesures assurent un niveau de sécurité adéquat compte tenu, d'une part, de l'état de la technique et, d'autre part, de la nature et de la sensibilité des données et de l'évaluation des éventuels risques. Nous imposons des obligations contractuelles à notre personnel et à tous tiers travaillant pour nos entités afin de s'assurer du respect de règles strictes et des bonnes pratiques en matière de sécurité et de protection des données. Nos employés suivent un programme continu de formation et de sensibilisation sur ces sujets.

Combien de temps sont conservées vos données ?

Les données des candidats seront conservées pendant une durée de 2 ans à compter du dernier contact. Experis peut être amené à solliciter votre consentement afin de renouveler cette durée de 2 ans.

A qui sont communiquées vos données personnelles ?

Catégorie de destinataires	Traitement/ prestations fournies à Experis qui nécessitent l'accès par le prestataire aux données	Transferts de données	Mécanisme de transfert
Prestataire de la suite Office	Mise à disposition d'outils de communication (messagerie électronique, téléphone), de bureautique et de réalisation de statistiques	États-Unis d'Amérique	Data Privacy Framework
Entités de ManpowerGroup (maison mère et filiale)	Gestion courante des opérations de l'entreprise (finances, gestion commerciale, audit)	Selon destinataires	Data Privacy Framework et Clauses contractuelles types de la Commission européenne
Manpower Business Solution MBS (entité)	Externalisation du niveau 1 du recrutement pour certains postes	Maroc	Clauses contractuelles types de la

**PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES
Candidats**

appartenant à ManpowerGroup)			Commission européenne
ManpowerGroup Solutions MGS (entité appartenant à ManpowerGroup)	Mise à disposition d'outils informatiques (plateforme permettant de réaliser des tests et évaluation, plateforme d'analyse des CV, plateforme permettant de pseudonymiser les CV)	N/A	
Prestataires de gestion du recrutement	Mise à disposition d'outils permettant la gestion du recrutement	N/A	
Clients d'Experis	Gestion des missions avec les clients (uniquement un CV pseudonymisé pourra leur être communiqué)	Selon contrats	Selon destination (Data Privacy Framework ou Clauses contractuelles types de la Commission européenne)
Toute personne ou entité, publique ou privée, notamment les administrations (par exemple les organismes gestionnaires des prestations d'assurance chômage, retraite, etc.)	Communication requise par la loi ou la réglementation	Selon destinataires et finalité	

Lorsqu'Experis fait appel à un prestataire agissant en qualité de sous-traitant, c'est-à-dire traitant des données à caractère personnel pour le compte d'Experis, elle veille à ce qu'un accord de sous-traitance soit conclu avec ce prestataire. Cet accord a pour objet d'encadrer les traitements de données à caractère personnel susceptibles d'être réalisés par le prestataire, conformément aux exigences applicables en matière de protection des données.

Lorsque les entreprises destinataires sont situées à l'extérieur de l'Union Européenne et à l'extérieur des pays reconnus par l'Union Européenne comme ayant des lois garantissant une protection adéquate des données personnelles (cf. tableau ci-dessus), Experis a pris les mesures nécessaires pour s'assurer que les informations personnelles ainsi transférées soient protégées sur le plan de leur sécurité, de leur intégrité et de leur confidentialité. Les transferts éventuels de données sont effectués conformément à la réglementation, et encadrés notamment par les clauses contractuelles types établies par la Commission Européenne.

Dans l'hypothèse où Experis serait impliquée dans une opération de fusion, acquisition, cession d'actifs ou procédure de redressement judiciaire, elle pourra être amenée à céder ou partager tout ou partie de ses actifs, y compris les données à caractère personnel.

Adhésion au Cadre de Protection des Données (Data Privacy Framework)

ManpowerGroup (en ce compris ManpowerGroup Global Inc., Right Management LLC. et ManpowerGroup Talent Solutions LLC), a certifié au Département du Commerce des États-Unis qu'il adhère aux principes :

- du Cadre de Protection des Données UE-États-Unis (EU-US Data Privacy Framework) pour le traitement de données personnelles reçues depuis l'UE,
- de l'extension au Royaume-Uni de ce Cadre de Protection pour le traitement de données personnelles reçues depuis le Royaume-Uni et
- du Cadre de Protection des Données Suisse-États-Unis (Swiss-US Data Privacy Framework) pour le traitement de données personnelles reçues depuis l'UE,

tels que définis par le Département du Commerce des États-Unis, ci-après ensemble le « DPF ».

En cas de conflit entre les termes de cette politique de confidentialité et les principes du DPF, les principes du DPF prévaudront. Pour en savoir plus sur le DPF et consulter notre certification, veuillez consulter <https://www.dataprivacyframework.gov/>.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES Candidats

ManpowerGroup est responsable du traitement des données à caractère personnel qu'il reçoit en vertu du DPF et de ses transferts éventuels à des tiers. ManpowerGroup se conforme aux principes du DPF pour tout transfert ultérieur de données en provenance de l'UE, du Royaume-Uni ou de la Suisse. ManpowerGroup engage sa responsabilité conformément à ces principes si l'un de ses représentants traite des données de façon incompatible avec les principes du DPF, sauf si ManpowerGroup démontre qu'il n'est pas à l'origine du dommage.

La conformité de notre groupe avec le DPF est soumise à la juridiction de la Commission Fédérale du Commerce (Federal Trade Commission). Dans certains cas, ManpowerGroup peut être amené à partager des données à caractère personnel dans le cadre de demandes émanant d'autorités publiques, notamment pour des raisons de sécurité nationale ou de maintien de l'ordre.

Conformément au DPF, ManpowerGroup s'engage à résoudre toute plainte relative à notre collecte ou utilisation de vos données personnelles en lien avec le DPF. Les personnes concernées sont invitées à contacter ManpowerGroup via les coordonnées figurant dans ce document. ManpowerGroup s'engage à réorienter toute plainte relative à la protection des données et reçue en application du DPF qui resterait non résolue, vers TRUSTe, un prestataire situé aux États-Unis permettant un mode alternatif de résolution des conflits. Ainsi, si vous ne recevez pas de retour de notre part dans un délai raisonnable ou si vous n'êtes pas satisfaits de la réponse apportée, vous pouvez obtenir des informations complémentaires ou déposer une plainte sur ce lien : <https://feedback-form.trustee.com/watchdog/request>. Ce service de résolution des litiges vous est fourni à titre gratuit.

Dans le contexte d'une relation de travail et conformément au DPF, ManpowerGroup s'engage à coopérer et se conformer aux avis du panel établi par les autorités de protection des données de l'UE, du Royaume Uni et de la Suisse, sur les plaintes relatives à nos traitements des données RH reçues sur la base du DPF.

Pour toute plainte relative à notre conformité au DPF qui n'aurait pas été résolue par un autre mécanisme prévu par le DPF, il est possible dans certaines conditions d'avoir recours à un arbitrage formel et contraignant. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site web officiel du DPF : <https://www.dataprivacyframework.gov/framework-article/ANNEX-I-introduction>.

Quels sont vos droits ?

Vos droits sur vos données	Modalités d'exercice
Accès, rectification, opposition, suppression, limitation du traitement, portabilité <i>(Articles 12 et suivants du RGPD)</i>	<ul style="list-style-type: none"> Par le biais de notre formulaire dédié ou Par courrier à : Experis France Protection des Données/DPO Immeuble Landscape, 6 Place des Degrés TSA 61117 92039 La Défense Cedex <p>En cas de doute raisonnable sur votre identité, Experis pourra vous demander de joindre un document permettant de prouver votre identité.</p>
Directives relatives au sort de vos données à caractère personnel en cas de décès et notamment relatives à leur conservation, effacement ou communication <i>(Article 85 de la Loi Informatique et Libertés)</i>	
Experis s'engage à vous répondre dans un bref délai, conformément aux délais imposés par la réglementation applicable.	
Il est porté à votre connaissance que l'autorité de contrôle en France en matière de traitement de données est la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, www.cnil.fr , auprès de laquelle vous pouvez demander toute information ou introduire une éventuelle réclamation.	

De manière générale, le Délégué à la Protection des Données et le Service Protection des Données restent à votre disposition pour toute information complémentaire ou réclamation relative aux traitements de données à caractère personnel vous concernant mis en œuvre par Experis.

Modification de la politique

Experis se réserve le droit de modifier à tout moment cette Notice d'information sur sa politique de traitement des données à caractère personnel. La date d'entrée en vigueur de cette politique est mentionnée en début de texte. Veuillez-vous y référer périodiquement et plus particulièrement chaque fois que vous nous fournissez des renseignements personnels.